

Le RGPD en Établissement de Santé Les fondamentaux

RÉF. SCS-K6000-F001

Présentiel - Classe à distance
1 jour - 7h
 Lieu
Sur site

Public

Equipe dirigeante
 DSI
 RSSI
 DPO
 DIM
 Service Qualité/Risques...

Niveau : Fondamental

Prérequis recommandés

Connaissance du secteur sanitaire
 Connaissance de l'hôpital
 Connaissance des systèmes d'information de santé

Objectifs de la formation

Savoir analyser et interpréter les différents indicateurs de suivi de la gestion des immobilisations

Moyens pédagogiques

A la charge du MIPih

- Support pédagogique fourni : numérique
- Documentation réglementaire fournie sur support numérique
- Travaux pratiques
- Mise en situation

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Vidéoprojecteur
- Paperboard

Programme

Principes fondamentaux du RGPD dans le domaine de la santé

- Le Règlement Général sur la Protection des Données
- Les Données à Caractère Personnel
- Le Traitement de Données à Caractère Personnel
- Le Délégué à la Protection des Données
- Les Données Sensibles
- Les Données de Santé à Caractère Personnel
- Les Droits de la personne concernée
- La Violation de données
- Le Registre des activités de traitement
- Le PIA : Analyse d'impact
- Les obligations et recommandations
- Le cadrage du projet RGPD

Application des principes fondamentaux du RGPD dans le cadre des prérequis Hop'EN

- La procédure de remontée et de traitement des incidents SI (P2.4 Hop'EN)
- Les règles d'accès et d'usage du SI (P3.2 Hop'EN)
- L'information des patients sur les conditions d'utilisation des Données de Santé à Caractère Personnel et les modalités d'exercice de leur droit d'opposition (P3.3 Hop'EN)
- L'existence d'une fonction DPO et la présence d'un registre des activités de traitement des Données à Caractère Personnel (P3.6 Hop'EN)

Intervenants

Expert e-Santé et protection des données personnelles



Evaluation des acquis

Le formateur observe sur la base de travaux pratiques et validation de Quizz, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation.

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire.

Méthode pédagogique

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux d'exercices.

Modalités d'inscription

Les formalités sont consultables sur notre site internet
<https://www.mipih.fr/formations>

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin

informip@mipih.fr

Toulouse : Viviane MARTY Standard : 05 34 61 50 00 - **Amiens** : Angéilina CARON Standard : 03 22 33 57 00